

Angolagate: les onéreux conseils de l'écrivain Paul-Loup Sulitzer

PARIS (AFP) - Festival de Deauville, comptes aux Bahamas, complots des salles de rédaction parisiennes et dîners du show business, l'écrivain à succès Paul-Loup Sulitzer a fait souffler mardi un (léger) vent de glamour au procès de l'Angolagate.



L'écrivain Paul-Loup Sulitzer (G), le 9 décembre 2008 à Paris © AFP - Franck Fife

Affaibli par un accident vasculaire cérébral (AVC) qui lui a laissé le souffle court et la voix zézayante, cet homme de 62 ans est resté assis pour s'expliquer sur les quelque 2,5 millions de FF (380.000 euros) qu'il aurait illicitement touchés contre des "conseils".

En cash ou sur un compte suisse, cet argent provenait de Brenco, la société de Pierre Falcone, accusé avec Arcadi Gaydamak, réfugié en Israël, d'avoir organisé un trafic d'armes de guerre vers l'Angola dans les années 1990.

Pour l'auteur de suspenses financiers, tout commence sur les planches de Deauville, au festival du film américain de 1995, quand son beau-père lui présente un ami, Arcadi Gaydamak.

Peu avare de conseils, celui qui figure dans les mémos de Brenco sous ses initiales PLS introduit l'homme d'affaires russe aux arcanes des comptes off-shore des Bahamas.

"Je lui ai donné certains conseils à l'époque, quand il me les a demandés", dit-il, assurant avoir eu "d'excellentes relations" avec M. Gaydamak.

Ce dernier lui présente son associé Pierre Falcone et "les choses se sont faites tout simplement", raconte-t-il.

"Les choses", ce sont des conseils en relations publiques que PLS offre aux deux associés, alors cibles d'articles de presse les accusant de trafic d'armes.

"Falcone souhaitait que je lui donne des conseils sur les médias, que j'organise des dîners avec des gens du show business car ses clients y étaient sensibles", avait-il expliqué aux enquêteurs.

A la barre, Pierre Falcone rectifie: "je ne me souviens pas d'avoir demandé d'organiser ces dîners".

- "Je le confirme", dit PLS.

- "Mais alors, ce que vous avez dit à l'enquête était faux?", demande le président, Jean-Baptiste Parlos.

- "Je ne considère pas que c'est faux. Ce n'est pas impossible que je l'ai proposé moi-même".

Pierre Falcone se rappelle "très bien" de cette rencontre: "au bout de quelques minutes, il m'a fait part de l'existence d'une campagne de presse qui se préparait contre l'Angola et les mandataires que nous étions, Arcadi Gaydamak et moi. Il avait la photocopie de la première page d'un magazine à paraître".

Contre cette "campagne" orchestrée par de mystérieux "concurrents", Sulitzer propose ses services pour aider les associés à redorer leur blason: "j'ai écrit 40 romans, je connais un certain nombre de journalistes", dit-il.

"J'ai accédé à la demande de M. Sulitzer pour créer cette cellule de veille... Je recevais des menaces de mort, je venais d'échapper à une tentative de kidnapping en plein Paris", explique Pierre Falcone.

Ces services sont rémunérés par des virements ou des enveloppes de cash. PLS reconnaît 800.000 à 1 MF en liquide, moins que les 1,5 MF admis lors de l'enquête.

Et s'il y a eu tant de versements en cash sur un de ses comptes suisses, c'est parce qu'il a gardé parfois jusqu'à "trois ou quatre MF" dans sa cave. Aux enquêteurs, il avait expliqué que c'était depuis une agression dont il avait été victime en 1998. Au tribunal, il préfère rappeler que "quand, il y a eu la guerre, dans (sa) famille, ceux qui ont survécu sont ceux qui avaient de l'argent liquide...".

De toute façon, dit-il, depuis l'AVC, "je n'ai aucune mémoire des chiffres".

Le fisc n'a pas eu ce problème, qui l'a condamné en juin 2005 à 6 mois de prison avec sursis et 10.000 euros d'amende pour fraude fiscale.